

PRÉFET DE L'ISÈRE
Liberté Égalité Fraternité
Direction Départementale des Territoires de l'Isère

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS DE VOIRON
PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE (hors inondation de la Morgue)
Planche n°1: PARTIE NORD ET CENTRE

	Inconstructible sauf exceptions recensées	Constructible avec prescriptions
Crue rapide des rivières (ruisseau de Taille et Gorgeat)	RC	Bc
Inondations de pied de versant	RI'	Bi'
Crues des ruisseaux à caractère torrentiel	RT	Bt
Ruissellement et ravinement	RV	Bv
Glissements de terrain	RG	Bg
Chutes de blocs	RP	Bp

Cadastré DGI :

- Rivière de la Morgue concernée par un PPRI
- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelle cadastrale
- Limite communale
- PPRI de la Morgue
- Bande de précaution à l'arrière des digues (torrent de la Vicière)

Édition 05/02/2025
Version 3-0

Réalisation: Alpes-Géo-Conseil
Dossier n°3152.19

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023

Échelle: 1/5000
Format: A0

0 100 200 m

